

BULLETIN D'INSCRIPTION

Utiliser un bulletin par personne • photocopie acceptée • à retourner à AMORCE avant le 8 octobre 2018

18 rue Gabriel Péri – CS 20102 – 69100 VILLEURBANNE • Fax : 04 72 74 03 32 • Tél : 04 72 74 09 77 • congres@amorce.asso.fr

Nom : Prénom :
Fonction : N° SIREN :
Structure :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Courriel : Téléphone :

J'ai pris connaissance des conditions du congrès et je m'inscris :

Le mercredi 17 octobre 2018

Le jeudi 18 octobre 2018

Ateliers de 8h45 : 1 SEUL CHOIX POSSIBLE

- [DECHETS]** Comment les acteurs de la prévention peuvent contribuer à la division par deux du stockage des déchets ménagers et assimilés ?
- [ENERGIE]** Comment massifier la production d'énergie renouvelable pour atteindre les objectifs des collectivités ?
- [EAU]** Services publics d'eau et d'assainissement : comment réussir le transfert des compétences ?

Ateliers de 10h45 : 1 SEUL CHOIX POSSIBLE

- [DECHETS]** Quels "super-pouvoirs" pour la collectivité dans la lutte contre les infractions dans le domaine de la gestion des déchets ?
- [ENERGIE]** Comment mettre en place un plan de lutte contre la précarité énergétique sur votre territoire ?
- [EAU]** Coûts et financement des services d'eau et d'assainissement

Parcours d'approfondissement 1 de 14h00 : 1 SEUL CHOIX POSSIBLE

- [DECHETS]** Réforme de la TGAP : l'essentiel de ce qu'il faut savoir
- [DECHETS]** Quelle gestion des déchets en zone touristique
- [DECHETS]** Tri à la source des biodéchets : conjuguer gestion de proximité et performance
- [ENERGIE]** Comment va évoluer la planification énergétique territoriale ?
- [ENERGIE]** Fiscalité de l'énergie : l'essentiel de ce qu'il faut savoir
- [EAU]** Les tarifications de l'eau

Parcours d'approfondissement 2 de 15h00 : 1 SEUL CHOIX POSSIBLE

- [DECHETS]** Quel avenir pour la TEOM ?
- [DECHETS]** REP DEA, DDS, BTP : actualités et enjeux
- [DECHETS]** Tri à la source des biodéchets : de la collecte au retour au sol
- [ENERGIE]** Nouveaux outils de planification au service de la transition énergétique locale
- [ENERGIE]** Optimiser la gestion énergétique d'un parc immobilier public
- [EAU]** Les bénéfices d'une gestion intégrée des eaux pluviales

Parcours d'approfondissement 3 de 16h00 : 1 SEUL CHOIX POSSIBLE

- [DECHETS]** Limites du service public : quelles conséquences pour le traitement ?
- [DECHETS]** REP emballages et papiers : nouveaux contrats et extension de consigne
- [DECHETS]** 1 % déchets : s'engager à l'international
- [ENERGIE]** Mettre en place une stratégie territoriale de valorisation de chaleur fatale
- [ENERGIE]** Bâtiments publics : comment choisir et programmer des opérations d'amélioration énergétique rentables ?
- [EAU]** GEMAPI : par où commencer ?

Visites techniques à 14h00 : 1 SEUL CHOIX POSSIBLE

Attention : si vous avez choisi un parcours, vous ne pouvez pas vous inscrire à une visite !

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Chaufferie biomasse & déchetteries | <input type="checkbox"/> Parcours rénovation énergétique du patrimoine |
| <input type="checkbox"/> Centre de tri & centre de transfert fluvial des déchets ménagers | <input type="checkbox"/> Parcours de recyclage du verre |
| <input type="checkbox"/> UVE de traitement & valorisation des déchets dangereux | <input type="checkbox"/> Bassin de rétention d'eau & Ecopôle de traitement des eaux pluviales |

Soirée de gala à 20h00 :

- Je me rends à l'apéritif : Oui Non (attention lieu différent du dîner de gala)
- Je serais présent au dîner de gala : Oui Non

(inscription réservée au participant, les accompagnants pourront y participer UNIQUEMENT en s'inscrivant à la journée accompagnant*)

Le vendredi 19 octobre 2018

Ateliers de 8h45 : 1 SEUL CHOIX POSSIBLE

- [DECHETS] Division par deux du stockage : quelles stratégies de traitement pour les collectivités ?
- [ENERGIE] Renégocier son contrat de concession de distribution de chaleur, de gaz et d'électricité
- [EAU] Eau, transition énergétique et économie circulaire

Déjeuner de 13h : Oui Non

Visite touristique de 14h30 (durée 2h30 environ) : 1 SEUL CHOIX POSSIBLE

- Parcours dans la ville puis visite en bateau du Havre
- Safran Nacelles (tourisme industriel)
- Musée Malraux (impressionniste)

Frais de participation

Adhérent AMORCE n°	300 €*
Non adhérent	500 €*
4 ^{ème} participant d'un même organisme	GRATUIT
Offre «Eau» – valable uniquement sur les inscriptions ateliers et parcours Eau	- 20% sur le tarif ci-dessus

* Prix en euros net de taxe, établissement non assujéti à la TVA. Ce prix comprend la participation aux 3 journées, les déjeuners et les pauses. Le transport et l'hébergement sont aux frais du participant. Le prix est identique quelque soit la durée de présence au congrès. L'inscription au congrès est individuelle, la personne inscrite ne peut être remplacée pendant la durée de l'événement.

Toute annulation doit être faite par écrit et doit nous parvenir **au plus tard le 10 octobre 2018**.

Mode de règlement :

- par mandat administratif (inscrire comme libellé « CONG18 »)
- par virement à l'ordre d'AMORCE (inscrire comme libellé « CONG18 »)
- par chèque bancaire ou postal joint à l'ordre d'AMORCE

Domiciliation : CREDIT COOP LYON PART DIEU
IBAN : FR76 4255 9100 0008 0134 8433 978
Code BIC : CCOP FRPP XXX
N° Siret : 347 762 114 000 44

Privilégiez
l'inscription en ligne
www.amorce.asso.fr

Signature de l'autorité compétente et cachet de l'organisme (obligatoire)

Fait le : à :

Conditions

- Pour les collectivités et administrations, la signature de l'autorité compétente (accompagné du nom et de la fonction) sur le bulletin d'inscription fait office de bon de commande
- Pour les professionnels, le règlement doit IMPERATIVEMENT être envoyé à AMORCE avant la date limite d'inscription. Sinon l'accès à la manifestation sera refusé.
- Toute personne s'inscrivant après la date limite sera surfacturée de 30 %.
- AMORCE n'est pas agréé organisme de formation : aucune convention de formation ne pourra être délivrée.

Facture

- Pour les collectivités et administrations, la facture sera envoyée après la manifestation.
- Pour les professionnels, la facture vous sera envoyée pour règlement de votre inscription avant l'événement.